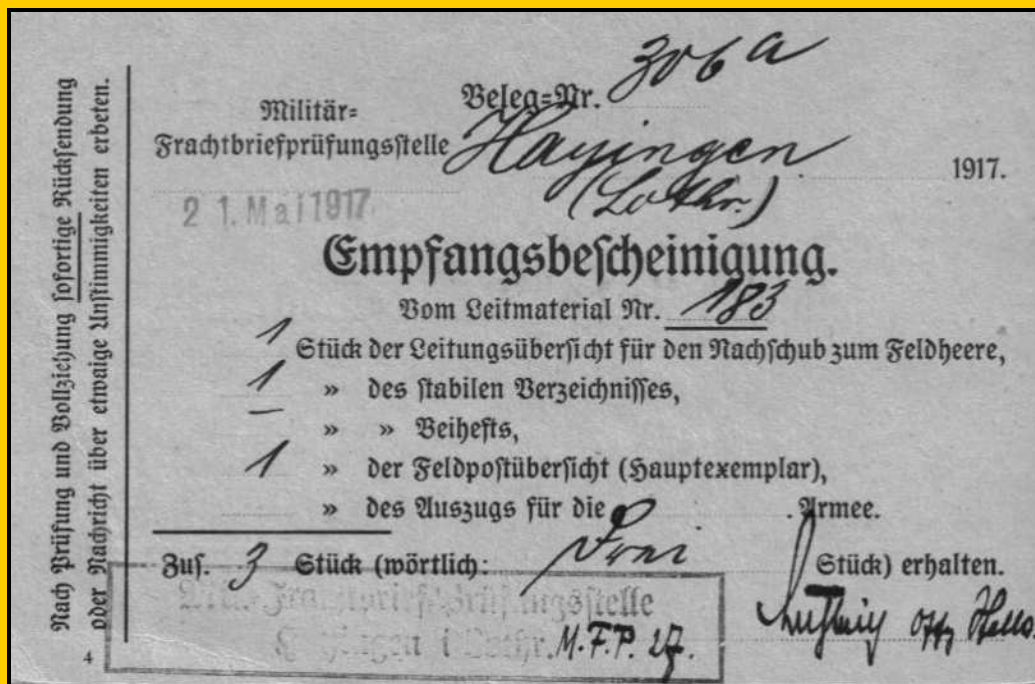
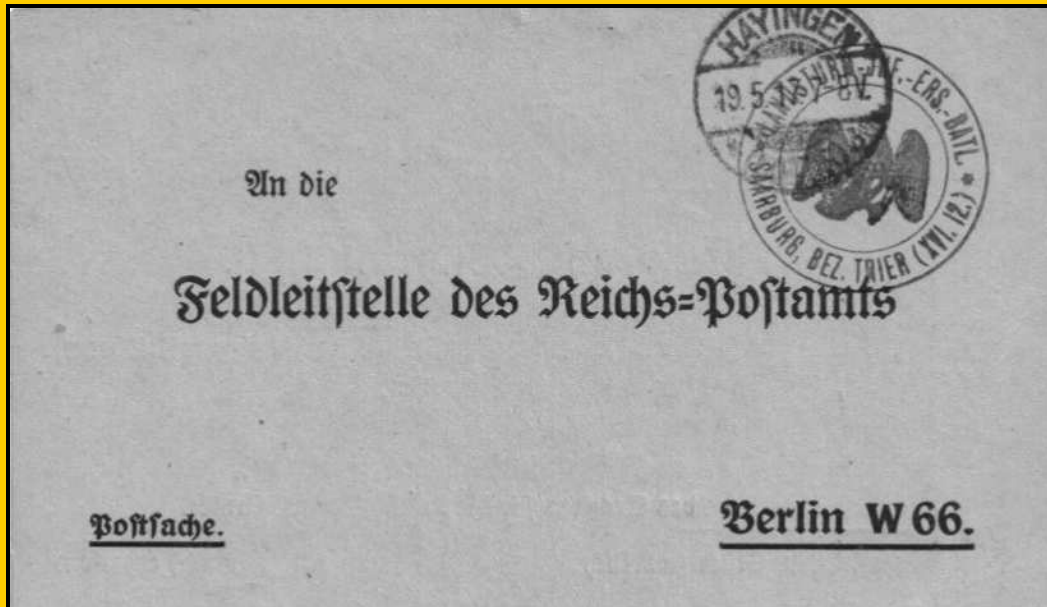


Centre de contrôle spécialisé pour les lettres de voitures à Hayange.



Il s'agit d'un accusé de réception retourné par le centre de contrôle militaire pour lettres de voitures de Hayange (cachet peu lisible en bas "Mil.-Frachtbrief-Prüfstelle / Hayingen i. Loth.") daté du 21 mai 1917.

A ma connaissance, c'est la première pièce signalée relative à un centre de contrôle spécialisé pour les lettres de voitures signalé en Alsace-Lorraine.

A Colmar et à Strasbourg sont connus des cachets de censure utilisés spécifiquement sur lettres de voitures.



Le libellé du cachet utilisé à Colmar "FREIGEgeben / P-Ü COLMAR ELS" laisse à penser que c'est bien le centre de contrôle postal (PÜ = Postüberwachungsstelle) qui traitait également les lettres de voiture et non un centre de contrôle spécifique.